

terre et d'Irlande, tenu à Lambeth le mardi de la semaine de la Pentecôte, fut unanimement décidé qu'on prendrait des mesures pour établir des sièges épiscopaux protestans dans les colonies britanniques situées dans les pays éloignés et nommément à la Nouvelle-Zélande, dans les possessions britanniques de la Méditerranée, Malte, Corfou, au Nouveau-Brunswick, au Cap de Bonne-Espérance, à la terre de Vandiemen et à l'île de Ceylan, et qu'on s'occuperait dans la suite d'en établir à Sierra-Léone, dans la Guiane britannique, dans l'Australie méridionale, à Port-Philippe, dans l'Australie occidentale, au nord et au sud de l'Inde, et qu'on pourvoirait à ce que des revenus convenables fussent assignés pour l'entretien de tous ces sièges. Le premier siège dont on doit s'occuper est celui de la Nouvelle-Zélande. Cette déclaration a été signée par trente-cinq archevêques et évêques anglicans. »

—Mgr. Clancy, évêque de la Guiane anglaise, est sur le point de partir pour le diocèse confié à ses soins. Il doit emmener avec lui cinq prêtres, quatre lévites qui se proposent d'entrer dans les ordres, et sept religieuses de la Présentation. Le vénérable prélat eût désiré trouver en Europe un plus grand nombre d'ouvriers évangéliques disposés à le suivre en Amérique ; mais il espère, assisté du zèle et de la piété des personnes qui l'accompagnent, pouvoir étendre et consolider l'œuvre de la foi dans la Guiane.

—Mgr. Polding, vicaire apostolique d'Australie, qui se trouvait depuis quelque temps à Dublin, est en ce moment à Londres, où l'appelaient quelques affaires ; il doit retourner prochainement dans son diocèse.

—Mgr. Daniel Mac-Donnell, évêque d'Olympus, vicaire apostolique de la Trinité, est arrivé à Londres pour traiter des affaires de son vaste diocèse avec le gouvernement.

—Dans les premiers jours de septembre, Mgr. Fennelly, vicaire apostolique de Madras, qui avait visité Londres, devait partir pour les Indes.

—Une commission royale a ouvert, le 24 août, la session du Parlement Anglais.

Voici les réflexions que faisait un papier français sur le discours d'ouverture :

« Une grande anxiété régnait au dedans et au dehors de la chambre ; chacun était impatient de connaître le terrain sur lequel le cabinet *in extremis* allait appeler les hommes qui vont prendre le pouvoir.

« Depuis qu'il avait été officiellement annoncé que la reine, selon l'usage, ne prononcerait pas le discours de la couronne, la presse se livrait à divers commentaires sur les motifs de cette réserve ; S. M. reculait, disait-on, devant les exigences de ses ministres ; elle craignait de se compromettre vis-à-vis de leurs successeurs. Mais la harangue officielle est venue dissiper toutes ces illusions, réduire au néant tous les commentaires ; la jeune reine se prononce plus hautement qu'elle ne l'avait fait jusqu'ici pour les mesures qui ont précipité la chute du cabinet de lord Melbourne.